

Europcar et son service AutoLiberté : affranchissez-vous des contraintes de votre véhicule

AutoLiberté : le service qui complète ou remplace votre voiture

Saint Quentin en Yvelines, le 13 avril 2011 – Europcar, le leader européen de la location de véhicules, a décidé de faire appel de la décision du Tribunal de Grande Instance de Paris du 11 mars 2011, par laquelle le Tribunal a débouté la société Europcar de sa demande en contrefaçon relative à l'imitation, par la marque Autolib', de la marque antérieure AutoLiberté, tout en reconnaissant la validité de la marque AutoLiberté.

Créée en 2000 et déployée en France depuis 2001, la marque AutoLiberté couvre un service destiné aux citoyens qui souhaitent pouvoir disposer d'une voiture à la carte à travers un système d'abonnement très souple, tout en réalisant des économies.

Déployé dans toute la France, le service AutoLiberté a connu depuis 2001 un développement important et continu, notamment dans les grandes agglomérations : Paris, Marseille et Lyon. Celles-ci représentent un tiers du nombre total d'abonnés, soit 3 000 en 2010. A Paris, AutoLiberté est disponible dans 41 agences, dont 14 intra-muros.

Devant le succès rencontré, le concept AutoLiberté a été exporté depuis 2009 au Royaume-Uni, via un service baptisé Europcar Club.

Ce service innovant permet de répondre aux besoins de déplacement des personnes ayant abandonné la possession de la voiture et désirant opter pour un mode de mobilité durable. L'abonné choisit le type de véhicule et la durée de location en fonction de ses besoins : un véhicule compact et économique pour ses déplacements urbains et périurbains, ou une voiture familiale pour ses déplacements en week-end et en vacances.

AutoLiberté, c'est aussi la possibilité de se faire livrer le véhicule à domicile en bénéficiant du service complémentaire « Mon Voiturier », disponible depuis 2009*, d'en changer à volonté, de le laisser partout en France. Les utilisateurs sont en outre libérés des charges d'entretien, d'assurances, de contrôle technique, de crédit qu'implique la possession traditionnelle d'une voiture, et disposent de tarifs privilégiés. La simulation des économies potentielles réalisées grâce à l'utilisation d'AutoLiberté est disponible sur www.europcar.fr.

Par ailleurs, conformément aux règles en usage chez Europcar, la flotte réservée au service AutoLiberté a un âge moyen de 5 à 7 mois, les véhicules étant remplacés au bout de 8 mois. Cette gestion de la flotte, propre à Europcar, garantit aux abonnés l'accès à une voiture presque neuve, et permet de limiter les rejets de Co2, motif déclaré de l'abandon d'une voiture en propre par les abonnés, juste après l'argument économique.

Autoliberté allie souplesse et variété, et se décline selon 3 formules : easy, maxi et premium, en fonction de la fréquence des locations et des modèles de voitures choisis. Ces formules offrent jusqu'à 60% de réduction sur les tarifs publics.

- ✓ **AutoLiberté Easy**, pour un **besoin récurrent de complément** (50 jours par an) – Abonnement mensuel de 25 € (location d'une petite citadine à partir de 26€ par jour en basse saison).
- ✓ **AutoLiberté Maxi**, pour un **besoin en remplacement du véhicule personnel** (plus de 100 jours par an) – Abonnement mensuel de 50 € (location d'une petite citadine à partir de 22 € par jour).
- ✓ **AutoLiberté Premium**, formule identique à celle d'AutoLiberté Maxi qui inclut en plus les véhicules de la Ligne Prestige – Abonnement mensuel de 75€ (location d'une petite citadine à partir de 22 € par jour et catégorie Fun et Prestige à partir de 132 € jour pour une Mercedes SLK 280).

* Service disponible entre 8 heures et 21 heures, moyennant 15€ pour un véhicule de tourisme

A propos d'Europcar

Europcar est le n°1 européen des services de location de véhicules, donnant à ses clients accès au 1^{er} réseau mondial de location.

Grâce à ses franchisés et ses partenaires, Europcar est présent dans plus de 150 pays, et a réalisé au travers de son portefeuille de marques près de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2010, dont près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

Forte de ses 6500 collaborateurs engagés dans la satisfaction de ses clients, et d'une flotte moyenne de près de 200 000 véhicules, Europcar est aussi une société soucieuse de sa responsabilité sociétale, et a encore cette année remporté le World Travel Award récompensant l'entreprise la plus verte du secteur des transports « World's Leading Green Transport Solution Company ».

Europcar est détenue par la société d'investissement Eurazeo.

Pour plus d'informations : www.europcar.com/corporate, www.europcar.fr

Relations Presse:

Marine Boulot

Direction de la Communication d'Europcar
marine.boulot@europcar.com